

**REPONSE DE Madame MARIE-ANTOINETTE MAUPERTUIS
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Madame VALERIE BOZZI
AU NOM DU GROUPE « LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE »
« A CORSICA INDÈ A REPUBBLICA »**

**OBJET : Projet de création d'un Institut Paul BOCUSE en partenariat avec le
Groupe ETTORI sur la commune de GROSSETO PRUGNA / PORTICCIO**

Merci Monsieur le Président.

Vous avez attiré mon attention, Madame la Conseillère, sur un projet d'école hôtelière qui serait porté par l'Institut Paul Bocuse, en partenariat avec le groupe Etori, sur votre commune.

Je comprends au travers de votre question tout le soutien que vous apportez à ce projet sur lequel j'imagine que la commune, compte tenu des enjeux que vous avez mentionné sur l'emploi local, est prête à s'investir.

En premier lieu, il me semble utile d'éclairer notre Assemblée sur la qualité de cette école d'excellence sur les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des arts culinaires présidé par Monsieur Pelisson (co-fondateur d'Accor), et dont la gouvernance exclusivement privée intègre de très grandes entreprises. L'école qui a 30 ans essaime dans 10 campus et se distingue par son recrutement international avec 40% d'étudiants étrangers dont j'observe dans votre question qu'il serait ici plutôt méditerranéen. Elle délivre en formation initiale des diplômes reconnus par l'Etat à partir du bachelor (Bac +3) et au-delà. Les droits de scolarité sur le projet « Corse » tel qu'envisagé seraient de l'ordre de 8.500€ par an, pour la formation initiale.

Lors des multiples rencontres que j'ai pu avoir avec les professionnels du tourisme et leurs représentants, ceux-ci ne manquent jamais d'évoquer leurs difficultés à recruter du personnel qualifié et opérationnel tout en soulignant, aussi, le manque d'appétence de nos jeunes aux métiers, certes exigeants, de l'hôtellerie-restauration.

Certaines entreprises, notamment dans l'hôtellerie haut de gamme, appellent de leurs vœux depuis plusieurs années une école hôtelière de haut niveau en Corse et plusieurs réunions de travail ont eu lieu, sous l'égide de l'ATC, en collaboration avec la direction de la formation sur les réponses idoines à apporter à ces attentes, et comme nous avons pu le constater dans le cadre du comité de pilotage des métiers

du tourisme que nous co-présidons avec Josépha Giacometti, il faut surtout veiller à ne point mettre en concurrence les nombreuses offres de formation en tourisme déjà présentes sur notre territoire.

Alors, certes l'intérêt porté à la Corse par une enseigne internationale de renom telle que l'institut Paul Bocuse, adossée à une société locale dans un projet d'entreprise, fût-il privé, ne peut que retenir notre attention.

Toutefois, tout projet de ce type devrait s'inscrire dans la carte des formations initiales et professionnelles dont la Collectivité de Corse à la charge. Ma collègue Josépha Giacometti, qui a la délégation sur ces sujets de formation, a lancé précisément une étude sur ce domaine de l'hôtellerie-restauration, qui vise à dimensionner, d'une part les besoins mais aussi identifier les lacunes éventuelles de l'offre dans le paysage des formations sur l'île. Offre qui devra respecter un équilibre territorial, cher à tous les groupes au sein de cette Assemblée. Cette étude devrait être disponible et présentée au Crefop au 1^{er} semestre de l'année. Elle fournira un éclairage certainement utile tant à la Collectivité de Corse, dans le cadre de l'organisation et de l'actualisation de sa carte de formations, qu'aux porteurs de projets dans leur modèle économique.

Au-delà de ce projet privé pour lequel vous nous saisissez, nous étudierons avec attention toutes les demandes de soutien qui pourraient nous être soumises dans ce domaine en veillant, s'agissant de demandes d'aides publiques, tout autant à la cohérence des dispositifs de formation envisagés avec la carte de formation de la Collectivité de Corse, à l'intérêt général du projet pour le secteur touristique insulaire comme pour la jeunesse de cette île, qu'au business plan envisagé par les porteurs de projets, car une question de soutenabilité économique à long terme, est en jeu.

Tels étaient les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous remercie.